

MAIRIE DE LA FALAISE



Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes la Jolie
Canton de Limay

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2017

Le 4 avril 2017, le conseil municipal, légalement convoqué le 28 mars 2017, s'est réuni à 18h30, en séance publique à la mairie sous la présidence de Maryse DI BERNARDO, maire.

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 9
Pouvoirs : 3

Etaient présents:

Mesdames et Messieurs ANDRÉ François-Xavier, BLONDEAU Corinne, COUTREAU Jean-Marie, DA COSTA Alberto, DÉCALOGNE Charles, DI BERNARDO Maryse, LESOURD Monique, PHELIPPOT Samuel et SONGEUR Sylvie formant la majorité des membres.

Etaient absents:

Madame DHOOGÉ Véronique (excusée – pouvoir à PHELIPPOT Samuel), DUCLOS Patricia (excusée – pouvoir à ANDRÉ François-Xavier), MENDES Frédérique (excusée – pouvoir à DI BERNARDO Maryse), Messieurs GOULAY Joël (excusé), MAUDUIT Lilian (excusé), RIAUX Xavier (excusé).

Monsieur PHELIPPOT Samuel a été élu secrétaire de séance.

Communications préalables

Néant.

1. Compte rendu de la séance du 21 février 2017

Madame le Maire en donne lecture et le soumet au vote de l'assemblée : il est adopté à l'unanimité.

2. Compte de Gestion 2016

3. Compte Administratif 2016

Madame le Maire rappelle aux conseillers présents que la comptabilité des collectivités fait l'objet d'une double écriture : le Compte de Gestion est le document budgétaire établi par la Trésorerie d'Épône, comptable assignataire de la commune, tandis que le Compte Administratif est celui établi par les services de la collectivité ordonnatrice.

Le compte administratif et le compte de gestion doivent être identiques. Chaque année, le Conseil municipal délibère sur la conformité du compte de gestion présenté par le Trésorier la loi faisant obligation aux communes de se prononcer sur le compte de gestion avant l'adoption du compte administratif correspondant.

- Le résultat de l'exercice 2016, après vérification avec la Trésorerie d'Épône, se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	523 169,44 €	188 689,14 €
Dépenses	505 479,80 €	74 684,20 €
Résultats/section	17 689,64 €	114 004,94 €
<i>Résultats cumulés 2015</i>	1 531,55 €	-25 334,00 €
Résultats cumulés 2016	19 221,19 €	88 670,94 €
	107 892,13 €	

- Le Compte de gestion 2016 établi par la Trésorerie d'Épône (extraits ci-après) est conforme au Compte administratif 2016 tel que présenté ci-dessus.

FJA JHC

- Les restes à réaliser 2016 s'établissent comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la dépense	Budgétée 2016 non réalisée
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »		
2135	Programme 2016 de mise en accessibilité des bâtiments communaux Ecole « Les 3 Tilleuls » - Mairie et salle Aigue Flore - Opération n° 031	74 280,00 €
		74 280,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la recette	Budgétée 2016 non réalisée
1341	Dotation équipement territoires ruraux Programme 2016 de mise en accessibilité des bâtiments communaux Ecole « Les 3 Tilleuls » - Mairie et salle Aigue Flore - Opération n° 031	11 670,00 €
13251	Fonds de concours CAMY → GPSeO Programme 2016 de mise en accessibilité des bâtiments communaux Ecole « Les 3 Tilleuls » - Mairie et salle Aigue Flore - Opération n° 031	32 332,50 €
		44 002,50 €

Délibération n° MD 699/2017 relative au vote du Compte de Gestion 2016 adoptée à l'unanimité.

Délibération n° MD 700/2017 relative au vote du Compte Administratif 2016 adoptée à l'unanimité :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.2122-21,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 5 avril 2016 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2016,

Sur proposition de Monsieur François-Xavier ANDRÉ, adjoint aux finances, Madame le Maire ayant quitté la séance,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- adopte à l'unanimité le compte administratif 2016 présenté par Madame Maryse DI BERNARDO, maire, arrêté comme suit :**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	523 169,44 €	188 689,14 €
Dépenses	505 479,80 €	74 684,20 €
Résultats/section	17 689,64 €	114 004,94 €

Résultats cumulés 2015	1 531,55 €	-25 334,00 €
------------------------	------------	--------------

Résultats cumulés 2016	19 221,19 €	88 670,94 €
	107 892,13 €	

- reconnait à l'unanimité la sincérité des restes à réaliser établis comme suit :**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la dépense	Budgétée 2016 non réalisée
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »		
2135	Programme 2016 de mise en accessibilité des bâtiments communaux Ecole « Les 3 Tilleuls » - Mairie et salle Aigue Flore - Opération n° 031	74 280,00 €
		74 280,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la recette	Budgétée 2016 non réalisée
1341	Dotation équipement territoires ruraux Programme 2016 de mise en accessibilité des bâtiments communaux Ecole « Les 3 Tilleuls » - Mairie et salle Aigue Flore - Opération n° 031	11 670,00 €
13251	Fonds de concours CAMY → GPSeO Programme 2016 de mise en accessibilité des bâtiments communaux Ecole « Les 3 Tilleuls » - Mairie et salle Aigue Flore - Opération n° 031	32 332,50 €
		44 002,50 €

EXTRAITS DU COMPTE DE GESTION 2016

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078103

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. EPONE

ETABLISSEMENT : COMMUNE DE LA FALAISE -

Résultats budgétaires de l'exercice

21600 - COMMUNE DE LA FALAISE -

Exercice 2016

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	217 040,32	521 701,01	738 741,33
Titres de recette émis (b)	188 864,21	523 511,01	712 375,22
Réductions de titres (c)	175,07	341,57	516,64
Recettes nettes (d = b - c)	188 689,14	523 169,44	711 858,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	217 040,32	521 701,01	738 741,33
Mandats émis (f)	74 684,20	509 672,39	584 356,59
Annulations de mandats (g)	0,00	4 192,59	4 192,59
Depenses nettes (h = f - g)	74 684,20	505 479,80	580 164,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	114 004,94	17 689,64	131 694,58
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078103

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. EPONE

ETABLISSEMENT : COMMUNE DE LA FALAISE -

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

21600 - COMMUNE DE LA FALAISE -

Exercice 2016

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	-25 334,00	0,00	114 004,94	0,00	88 670,94
Fonctionnement	26 297,26	25 334,00	17 689,64	568,29	19 221,19
TOTAL I	963,26	25 334,00	131 694,58	568,29	107 892,13
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	963,26	25 334,00	131 694,58	568,29	107 892,13

DISSOLUTION BC 21700 CCAS DELIBERATION DU 22/09/2015

FXA

JPC

X

DB

EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	154 630,78	152 290,18	0,00	0,00	2 340,60
6042	Achat presta° service sauf terra	13 800,00	18 292,83	0,00	0,00	0,00
60611	Eau & assainissement	780,00	1 314,25	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	37 850,00	31 031,89	0,00	0,00	6 818,11
60622	Carburants	1 400,00	1 142,16	0,00	0,00	257,84
60623	Alimentation	2 500,00	1 497,01	0,00	0,00	1 002,99
60624	Produits de traitement	400,00	254,61	0,00	0,00	145,39
60628	Autres fournitures non stockées	1 200,00	368,46	0,00	0,00	831,54
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	2 829,01	0,00	0,00	170,99
60632	F. de petit équipement	2 200,00	1 596,10	0,00	0,00	603,90
60633	F. de voirie	400,00	1 288,98	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	600,00	231,12	0,00	0,00	368,88
6064	Fournitures administratives	2 350,00	2 743,42	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	2 400,00	3 298,65	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	5 350,00	2 835,38	0,00	0,00	2 514,62
611	Contrats prestatat° services	4 650,00	5 936,41	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	14 500,00	14 319,94	0,00	0,00	180,06
615221	Bâtiments publics	5 000,00	4 656,25	0,00	0,00	343,75
615231	Voirie	16 000,00	15 298,85	0,00	0,00	701,15
61551	Entretien matériel roulant	550,00	3 589,79	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 350,00	6 252,73	0,00	0,00	97,27
6156	Maintenance	400,00	60,00	0,00	0,00	340,00
6161	Assurance multirisque	5 800,00	5 776,93	0,00	0,00	23,07
6182	Doc. générale et Technique	1 300,00	1 247,92	0,00	0,00	52,08
6184	Versements à des organ.form.	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 050,00	992,76	0,00	0,00	57,24
6225	Indemn. comptable,régisseur	300,00	331,60	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 700,00	3 516,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 620,00	11 259,28	0,00	0,00	360,72
6238	Frais divers de publicité	250,00	353,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transp.collectifs	2 280,00	1 530,00	0,00	0,00	750,00
6256	Missions	500,00	612,64	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 600,00	2 040,73	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	2 700,00	2 455,77	0,00	0,00	244,23
627	Services bancaires et assimil	200,00	244,20	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 032,78	840,41	0,00	0,00	192,37
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 365,00	1 380,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	613,00	429,10	0,00	0,00	183,90
63512	Taxes foncières	140,00	142,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	236 740,00	230 747,75	0,00	0,00	5 992,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FXA

JYC

MB

2

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6331	Versement de transport	2 310,00	2 270,06	0,00	0,00	39,94
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 230,00	2 235,31	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	450,00	451,46	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	129 600,00	128 865,39	0,00	0,00	734,61
6413	Personnel non titulaire	30 500,00	26 042,13	0,00	0,00	4 457,87
6451	Cotisations à l'URSSAF	31 200,00	29 033,32	0,00	0,00	2 166,68
6453	Cotisations caisses retraite	31 450,00	31 784,72	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 650,00	1 628,64	0,00	0,00	21,36
6455	Cotisations Assurances Personnel	5 350,00	6 688,94	0,00	0,00	0,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	200,00	179,00	0,00	0,00	21,00
6458	Cotisations autres organismes	1 300,00	1 568,78	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
014	Atténuations de produits	56 958,00	52 359,00	0,00	0,00	4 599,00
739118	Autres versements de fiscalité	4 606,00	2 858,00	0,00	0,00	1 748,00
73923	Reversements FNGIR	44 565,00	44 565,00	0,00	0,00	0,00
73925	Fonds péréq. interco et commun.	7 787,00	4 936,00	0,00	0,00	2 851,00
65	Autres charges gestion courante	61 406,75	59 142,50	0,00	0,00	2 264,25
651	Redevances pour concessions	0,00	540,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	25 600,00	25 422,62	0,00	0,00	177,38
6533	Cotisations retraite élus	1 550,00	1 156,40	0,00	0,00	393,60
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	4 000,00	4 505,96	0,00	0,00	0,00
6535	Formation élus	0,00	84,00	0,00	0,00	0,00
65541	Compensat° charges territoriales	20 236,17	16 462,19	0,00	0,00	3 773,98
6558	Autres dépenses obligatoires	6 650,58	6 848,33	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 370,00	3 370,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges subv. Gest° courante	0,00	753,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		509 735,53	494 539,43	0,00	0,00	15 196,10
66	Charges financières (b)	10 270,00	10 129,13	0,00	0,00	140,87
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 070,00	9 061,46	0,00	0,00	8,54
6615	Intérêts c/courants, dépôts	1 200,00	1 067,67	0,00	0,00	132,33
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	884,23				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		520 889,76	504 668,56	0,00	0,00	16 221,20
023	Virement à la sect° d'investis.	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	811,25	811,24			0,01
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	811,25	811,24			0,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FXA
JAC

MB

K

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	811,25	811,24			0,01
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	811,25	811,24			0,01
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	521 701,01	505 479,80	0,00	0,00	16 221,21
	Pour information	0,00				
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FXA
JYC
JB
2

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 200,00	7 413,88	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	7 200,00	7 413,88	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	75 811,46	98 245,55	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	200,00	3 743,04	0,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	31 000,00	33 589,10	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	42 511,46	58 853,41	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses(-immeub)	1 600,00	1 560,00	0,00	0,00	40,00
70878	Remb par autres redevables	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	349 980,00	331 316,49	0,00	0,00	18 663,51
73111	Taxes foncières et d'habitation	224 980,00	223 137,00	0,00	0,00	1 843,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	52,00	0,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	63 320,00	52 750,00	0,00	0,00	10 570,00
7322	Dot. de solidarité communautaire	0,00	833,38	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	14 000,00	13 253,81	0,00	0,00	746,19
7381	Taxe add. droits de mutation	47 680,00	41 290,30	0,00	0,00	6 389,70
74	Dotations et participations	57 728,00	58 171,06	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	44 970,00	50 517,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	5 547,00	0,00	0,00	0,00	5 547,00
74718	Autres	2 700,00	3 025,06	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	385,00	385,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 695,00	1 813,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 431,00	2 431,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	29 450,00	22 820,47	0,00	0,00	6 629,53
751	Redev.concessions.brevets...	550,00	540,56	0,00	0,00	9,44
752	Revenus des immeubles	28 900,00	22 279,91	0,00	0,00	6 620,09
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		520 169,46	517 967,45	0,00	0,00	2 202,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	5 201,99	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00	39,99	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	5 162,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		520 169,46	523 169,44	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		520 169,46	523 169,44	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		1 531,55				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FxA JAC
103
8

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 550.00	14 311,95	0,00	238.05
202	Frais documents d'urbanisme	13 350.00	13 350,00	0,00	0.00
205	Concessions et droits simil.	0.00	0,00	0,00	0.00
2051	Concessions et droits similaires	1 200.00	961,95	0,00	238.05
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	133 856.32	17 080,18	74 280,00	42 496.14
2135	Installations générales	129 212.32	13 046,48	74 280,00	41 885.84
2152	Installations de voirie	81.00	81,00	0,00	0.00
21568	Autre matériel et outillage	0.00	216,00	0,00	0.00
21578	Autre matériel et outillage	1 420.00	1 411,54	0,00	8.46
2183	Matériel de bureau et info.	0.00	29,90	0,00	0.00
2185	Cheptel	0.00	51,68	0,00	0.00
2188	Autres immo corporelles	3 143.00	2 243,58	0,00	899.42
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		148 406.32	31 392,13	74 280,00	42 734.19
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	43 300.00	43 292,07	0,00	7.93
1641	Emprunts en euros	43 300.00	43 292,07	0,00	7.93
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
Total des dépenses financières		43 300.00	43 292,07	0,00	7.93
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		191 706.32	74 684,20	74 280,00	42 742.12
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		191 706.32	74 684,20	74 280,00	42 742.12
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		25 334,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

84C
FXA
DB
SL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	69 470.00	24 671,11	44 002,50	796.39
13251	Subv du GFP de rattachement	47 800.00	15 479,60	32 332,50	0.00
1328	Autres	10 000.00	9 191,51	0,00	808.49
1341	Dotat ² équipt territoires ruraux	11 670.00	0,00	11 670,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	43 292.07	43 292,07	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	43 292.07	43 292,07	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	13 350,00	0,00	0.00
202	Frais documents d'urbanisme	0.00	13 350,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		112 762.07	81 313,18	44 002,50	0.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	103 467.00	106 564,72	0,00	0.00
10222	FCTVA	77 083.00	77 083,00	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	1 050.00	4 147,72	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	25 334.00	25 334,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00			
Total des recettes financières		103 467.00	106 564,72	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		216 229.07	187 877,90	44 002,50	0.00
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	811.25	811,24		0.01
28031	Amortis. frais d'études	811.25	811,24		0.01
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		811.25	811,24		0.01
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		811.25	811,24		0.01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		217 040.32	188 689,14	44 002,50	0.00
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		0.00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

gac
FxA
DB
R

4. Affectation des résultats 2016

Au vu de ce qui a été présenté précédemment, le compte administratif et les restes à réaliser 2016 présentent :

- Un excédent de fonctionnement de 19 221,19 €
- Un excédent d'investissement de 88 670,94 € (qui couvre le besoin en financement de 30 277,50 € généré par les restes à réaliser ci-dessus)

Les résultats sont affectés comme suit :

- Fonctionnement - recettes : excédent reporté (art. 002) : 19 221,19 €
- Investissement – recettes : résultat d'investissement reporté (art. 002) : 88 670,94 €

Délibération n° MD 701/2017 adoptée à l'unanimité :

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif 2016 présente :

- Un excédent d'investissement de 88 670,94 €
- Un excédent de fonctionnement de 19 221,19 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité les affectations suivantes au budget primitif 2017 :

- Article 002 (inv./recettes) - Résultat d'investissement reporté : 88 670,94 €
- Article 002 (fonct./recettes) - Excédent de fonctionnement reporté : 19 221,19 €

5. Taxes communales 2017

Madame le Maire informe le Conseil que la Commission Finances, réunie le 21 mars écoulé, a proposé le maintien des taux communaux, d'autant qu'il y avait déjà une augmentation en 2015 de 0,5 point sur les 3 taux.

Elle attire l'attention sur le fait que la CU GPSeO travaille sur l'harmonisation des taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). S'agissant d'un lissage à faire sur 73 communes avec des taux très disparates, il faut s'attendre à une hausse du taux en 2018 et/ou 2019.

Monsieur DA COSTA se demande si le maintien des taux d'imposition communaux ne remet pas en cause la capacité d'investissement de la commune.

Considérant la hausse prévisible de la TEOM telle qu'exposée par Madame le Maire, il est préférable de les maintenir vis-à-vis des falaisiens.

Délibération n° MD 702/2017 adoptée à l'unanimité :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'état fiscal n°1259 COM,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2017 selon le tableau ci-dessous pour un produit fiscal attendu :

	Bases prévisionnelles 2017	Taux	Produits attendus
Taxe d'Habitation	1 161 000 €	9,92 %	115 171,20 €
Taxe Foncière bâti	715 500 €	13,76 %	98 452,80 €
Taxe Foncière non-bâti	15 000 €	74,27 %	11 140,50 €
TOTAL			224 764,50 €

- Dit que le montant prévisionnel des contributions directes ainsi voté est inscrit à l'article 73111 du budget primitif de l'année 2017.

JYC
FXA
MB
Z

6. Subventions aux associations 2017

Plusieurs demandes de subvention nous sont parvenues :

Association	Subventions 2016	Montant sollicité	Propositions 2017
Comité des Fêtes	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Association Sportive du Lycée Vincent Van Gogh d'Aubergenville	30 €	100 € (10€ / lycéen falaisien)	100 €
Les Abeilles de La Falaise	500 €	500 €	500 €
Association Prévention Routière 78	140 €	Moy. 2016 : 140 €	140 €
Les Cyclotouristes de la Mauldre	200 €	Pas de mt indiqué	200 €
Ligue Nationale contre le Cancer	0 €	Pas de mt indiqué	-
AFM Téléthon	0 €	Pas de mt indiqué	-
Odyssée (Coordination et accompagnement à domicile) 2 falaisiens concernés en 2016	0 €	Petite commune : à partir de 150 €	150 €
Croix-Rouge - Unité locale de Maule	0 €	Pas de mt indiqué	-
Association française des sclérosés en plaques	0 €	Pas de mt indiqué	-
	3 370 €		3 390,00 €

Depuis 2016, il est expressément demandé aux associations de nous transmettre un dossier unique de subvention (Cerfa n° 12156*03 téléchargeable sur internet) comprenant un rapport d'activité et un bilan financier de l'exercice passé ainsi qu'un budget prévisionnel pour l'exercice au titre duquel est demandée une nouvelle subvention, ces informations étant obligatoires.

Délibération n° MD 703/2017 adoptée à l'unanimité :

Vu les propositions du bureau municipal réuni le 21 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les subventions attribuées aux associations et établissements publics pour l'année 2017 selon le détail figurant ci-après, arrêté à la somme de 3 590,00 € :

Comité des Fêtes de La Falaise	2 500 €
Les Abeilles de La Falaise	500 €
Les Cyclotouristes de la Mauldre (Retina France)	200 €
Association Odyssée	150 €
Association Prévention Routière 78	140 €
Association Sportive du Lycée Vincent Van Gogh d'Aubergenville	100 €

Il est précisé que toute demande de subvention adressée postérieurement sera étudiée dans le cadre du prochain budget.

7. Budget Primitif 2017

Madame le Maire explique que, tout comme l'année dernière, le budget est un budget prudent, sans nouveau projet car il reste toujours les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux à réaliser.

► **Outre les recettes liées à la fiscalité locale (taux communaux) ci-dessus, les recettes prévues pour 2017 sont :**

- L'attribution de compensation (article 7321) : dans le cadre des charges et des impositions transférées à la CAMY depuis le 1^{er} janvier 2012 et à la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSeO) depuis le 1^{er} janvier 2016, une attribution de compensation (AC) peut être à percevoir ou être à reverser (article 73928) à GPSeO.

Pour 2017, une AC provisoire n° 1 a été calculée par GPSeO à 43 795,53 € à percevoir (pour info, l'AC provisoire n° 1 à percevoir s'élevait à 63 328,06 €)

FXA ^{84c}
JB
8

- Les dotations de l'État en diminution constante : concernant la DGF qui ne nous a pas encore notifiée, la nouvelle baisse devait être identique à celle entre 2015 et 2016 (constat : - 18,8%). Toutefois, le Parlement a voté l'allègement de moitié de l'effort demandé au bloc communal, ce qui représenterait une baisse de 9,4 % par rapport à 2016.

Dotations	Imputations BP	2013	2014	2015	2016	Estimations 2017*
Dotation globale forfaitaire (DGF)*	7411	73 550 €	66 714 €	55 295 €	44 970 €	40 742,82 €
Dotation de solidarité rurale*	74121	5 899 €	5 813 €	5 509 €	5 547 €	5 500 €
Dotation unique compensations TP**	748314	874 €	688 €	454 €	385 €	120 €
Dotation de compensation taxe foncière**	74834	2 328 €	2 317 €	2 132 €	1 813 €	1 645 €
Dotation de compensation taxe habitation**	74835	3 001 €	3 327 €	3 321 €	2 431 €	4 175 €
Dotation comp. taxe prof. (DCRTP)	74836	5 294 €	2 607 €	- €	-	-
* Dotations non mises en ligne (http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/dotations_en_ligne.php)		90 946 €	81 466 €	66 711 €	55 146 €	50 434,82 €
** Etat 1259 (p. 2) reçu le 20/03/17 par @						

► **Les dépenses de fonctionnement comprennent principalement :**

- Chapitre 011 - Charges générales : les montants sont proposés sur la base du fonctionnement 2016 tout en tenant compte du transfert des charges et des recettes liées à la compétence « Voirie » transférée à la CU GPSeO.
- Chapitre 012 - Charges du personnel : les montants sont proposés sur la base du fonctionnement 2016. Le tableau des effectifs s'établit comme suit :

Agents titulaires		Agents non titulaires	
Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps non complet
Karine BARGAT-PAIS Secrétaire de mairie	Solène DALENCOURT Accueil secrétariat	-	Alexandra JACOB (CDD) Surv. cantine + garderie du soir
Florent THORAVAL Adjoint technique			Véronique TROUVÉ (CDD) Adjoint technique + surv. cantine + garderie du soir
Michel MERCIER Adjoint technique (stagiaire)			Laurent HEMERYCK (CDD) Professeur de musique (TAP) 3h/semaine scolaire
Isabelle DAUTEL Adj. technique cantine + ménage école			Véronique DHOOGHE (CDD) Adjoint d'animation (TAP)
Isabelle VÉRON ATSEM + Garderie du matin			

- Chapitre 65 – Autres charges courantes : les comptes habituels sont maintenus à leur niveau habituel sauf :

→ Les contributions à reverser aux syndicats intercommunaux (article 6554) :

	Contributions 2015	Contributions 2016	Prévisions 2017
SIRÉ	22 832,49 €	14 622,59 €	(mt à définir) 26 800,00 €
SMITS Mantes-Maule-Septeuil	55,00 €	0,00 €	63,00 € (2016) + 65,00 €
SMA Mauldre Aval	2 461,20 €	1 839,60 €	2 073,20 €
Syndicat pour la MARPA	0,00 € (93,45 € en 2014)	0,00 €	Subvention ?€
	22 010,46 €	22 010,46 €	29 000,00 €

→ Les participations à la plateforme de services communautaire CAMY → CU GPSeO (article 6558) :

	Budget 2017
Niveau 1 du 01/09 au 31/12/2016	333,33 €
Prestations « droit des sols » du 01/09 au 31/12/2016	387,50 €
Niveau 1 pour 2017	1 000,00 €
SSIG pour 2017	700,00 €
	2 420,83 €

→ Les contributions aux organismes para-municipaux (articles 657361 – Caisse des Ecoles et 657362 – CCAS) n'ont plus lieu d'être, ces organismes étant respectivement en sommeil en vue de sa dissolution ou dissous au 31 décembre 2015. En contrepartie, les dépenses sont incorporées au présent budget.

→ Les participations au Relais d'Assistantes Maternelles de Mézières-sur-Seine (article 6558) :

	Budget 2017
Participation 2016	1 462,50 €
Participation 2017	1 462,50 €
	2 925,00 €

• Chapitre 014 – Atténuation de produits (contributions à reverser à l'État) :

→ Le FNGIR (article 739221) :

Pas de notification reçue. Depuis 2013, le montant provisoire du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources s'élève à 44 565 €.

→ Le FPIC (article 73925) :

La loi de finances 2017 prévoit que le montant du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est maintenu pour 2017 :

2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 178 € (CAMY)	2 677 €	4 411 €	6 069 €	4 936 €	5 000 €

• Chapitre 66 – Charges financières : il n'y a désormais plus d'emprunts à honorer :

Les 3 emprunts ont été transférés au 1^{er} janvier 2017 à GPSeO, s'agissant d'emprunts liés à des travaux de voirie. Si nous n'avons plus à régler les échéances auprès de l'organisme de prêt, nous avons à rembourser les parts « capital » de ces emprunts à GPSeO (43 770,78 € pour 2017). À cet effet, il a été demandé que le remboursement se fasse indépendamment de l'attribution de compensation car une fois que celle-ci est fixée définitivement, il n'y a plus moyen de la diminuer, ce qui serait pourtant juste lorsque les emprunts seront soldés en 2024 et 2025.

► **En section d'investissement, des opérations sont programmées :**

- Mise en accessibilité des bâtiments communaux : Ecole « Les 3 Tilleuls », Mairie et salle Aigue Flore (opération n° 031)

DÉPENSES			
Groupe JSI (maîtrise d'œuvre)	6 000,00 € 5 000,00 € HT	74 280,00 € Restes à réaliser	Article 2135
Entreprise(s) de travaux (estimation avant MAPA) Divers (banque d'accueil, serrurerie, tapis...)	68 280,00 € 56 900,00 € HT		
Ré-évaluation des travaux			
• Stationnement Aigue Flore (mairie et salle) avec travaux d'assainissement (salle)	42 243,00 € 35 202,50 € HT	Été 2017	Soit : 75 782 € - 74 280 € = 1 503 € en nouveaux crédits à voter au BP 2017
• Salle Aigue Flore (déplacement WC, aménagement vestiaire et local entretien)	Attente estimation Travaux prévus été 2018		
• Ecole « Les 3 Tilleuls »	33 540,00 € 27 950 € HT	Été 2017	

RECETTES			
DETR 2015	11 670,00 €	Article 1341	44 002,50 €
CAMY → GPSeO - Fonds de concours (50%)*	32 332,50 €	Article 13251	Restes à réaliser
Réserve parlementaire (M. ESNOL)	10 000,00 €	Article 1328	BP 2017
Fonds de soutien à l'investissement public local	20 950,00 €**	Article 1328	
	74 952,50 €***		

* Y compris barrières école - Voir pour annuler et remplacer la demande de fonds de concours à GPSeO avec les nouveaux montants.

** Mt non notifié

*** Dans tous les cas, la commune doit prendre à sa charge 20 % des dépenses

Handwritten signatures and initials:
JHC
FXA
JBS
E

• Sécurisation au risque attentat de l'école « Les 3 Tilleuls »

DÉPENSES		
• Gros-œuvre (création de 2 issues de secours dont une avec rampe d'accès qui entre aussi dans l'opération de mise en conformité accessibilité)	55 198,68 € 45 998,90 € HT	Article 2135
• Dispositif d'alerte sonore PPMS et attentat	4 678,80 € 3 899,00 € HT	
• Divers (film opaque pour vitres, portillon fond de jardin, interphone multi-niveau, serrures...)	516,65 € 430,54 € HT	
	60 394,13 € 50 328,44 € HT	

RECETTES		
Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR)	48 315,00 €**	Article 1328

** Mt non notifié – 80 % du projet

- Remplacement de canalisation d'eau dans la cour de l'école (article 21532) :
Devis Suez : 7 095,75 €
Attente devis plombier pour le réseau intérieur
- Acquisition de matériels pour le service technique (article 2158) :
Tronçonneuse et taille-haie : 756,00 €
Attention : reprise du taille-haie pour un modèle plus performant, surcoût à prévoir.
- Ecole : remplacement sol classe de maternels (article 2135 car fourniture et pose par une entreprise)
Devis à établir pour 60m².
- Régularisation rétrocession terrains VAN COPPENOLLE impasse du Bec de Géline : frais notariaux (article 2111)
Attente information notaire

► D'autres opérations sont repoussées au budget 2018 ou suivants :

- Remplacement des menuiseries de l'école – Rez-de-chaussée côté cour (article 2135)
Devis de l'établissement TAILLARD (ré-évaluation mars 2017) : 26 335,20 €
- Ecole : mise en place de nouveaux rideaux occultants pour les 3 fenêtres de la classe côté parvis (article 2188)
Devis à établir.

Une demande de subvention « Fonds de concours GPSeO » pourra être demandée pour ces 2 opérations.

- Restauration du monument aux morts (article 2138)
Devis pompes funèbres de la Mauldre Marbrerie de la Mauldre : 8 380 €
- Acquisition de terrains - délibération du 21 février 2017 (article 2111)

Références cadastrales	Surfaces	Propriétaires	Objet
AC0196	62 m ²	Consorts VAN COPPENOLLE	Amélioration circulation et stationnement rue de la Source/Chemin des Nézy
AC0197	95 m ²	M. Mme MAUDUIT	
AC0198	82 m ²	M. LOISON	
AC0199	100 m ²	M. Mme DUPETIT	
AC0200	110 m ²	M. Mme BROQUET	

FXA BB 2

AC0117	205 m ²	Consorts VAN COPPENOLLE	Entretien amont du cimetière + parcours sportif
AA0052	625 m ²	Consorts VAN COPPENOLLE	Aménagement réseaux de chemins ruraux et projet vente de bois
AA0065	636 m ²		
AA0067	479 m ²		
C0154	55 m ²		
C0158	1 850 m ²		
	4 299 m ²	à 1 €/m ² hors frais notariaux	

Délibération n° MD 704/2017 adoptée à l'unanimité :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Considérant le projet du budget primitif 2017 établi après avis du bureau municipal réuni le 21 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- *adopte à l'unanimité par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2017 tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit après reprise des résultats :*

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Dépenses	465 269,19 €	196 988,44 €	662 257,63 €
Recettes	465 269,19 €	196 988,44 €	662 257,63 €

- *précise que le Budget Primitif 2017 a été voté par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.*

EXTRAITS DU BUDGET PRIMITIF 2017

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	7 200,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	7 200,00	0,00	0,00
70	Produits des services	75 811,46	46 050,00	46 050,00
70311	Concessions dans les cimetières		300,00	300,00
70323	Redev occup domaine public	200,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	31 000,00	33 750,00	33 750,00
70688	Autres prestations de services	42 511,46	10 000,00	10 000,00
7083	Locations diverses(-immeub)	1 600,00	1 500,00	1 500,00
70878	Remb par autres redevables	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	349 980,00	322 058,00	322 058,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	224 980,00	224 763,00	224 763,00
73211	Attribution de compensation	63 320,00	43 795,00	43 795,00
7351	Taxe conso finale électricité	14 000,00	12 500,00	12 500,00
7381	Taxe add. droits de mutation	47 680,00	41 000,00	41 000,00
74	Dotations et participations	57 728,00	55 240,00	55 240,00
7411	Dotation forfaitaire	44 970,00	40 700,00	40 700,00
74121	Dot Solidarité rurale	5 547,00	5 500,00	5 500,00
74718	Autres	2 700,00	3 100,00	3 100,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	385,00	120,00	120,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 695,00	1 645,00	1 645,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 431,00	4 175,00	4 175,00
75	Autres produits gestion courante	29 450,00	22 700,00	22 700,00
751	Redev. concessions, brevets...	550,00	500,00	500,00
752	Revenus des immeubles	28 900,00	22 200,00	22 200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		520 169,46	446 048,00	446 048,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		520 169,46	446 048,00	446 048,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		520 169,46	446 048,00	446 048,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

19 221,19

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

465 269,19

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

JHC

FXA

DB

E

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	154 630,78	106 415,00	106 415,00
6042	Achat presta° service sauf terra	13 800,00	17 500,00	17 500,00
60611	Eau & assainissement	780,00	1 850,00	1 850,00
60612	Energie-électricité	37 850,00	21 670,00	21 670,00
60622	Carburants	1 400,00	1 200,00	1 200,00
60623	Alimentation	2 500,00	1 500,00	1 500,00
60624	Produits de traitement	400,00	250,00	250,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 200,00	400,00	400,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	2 800,00	2 800,00
60632	F. de petit équipement	2 200,00	700,00	700,00
60633	F. de voirie	400,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	600,00	250,00	250,00
6064	Fournitures administratives	2 350,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	2 400,00	2 100,00	2 100,00
6068	Autres matières & fournitures	5 350,00	2 250,00	2 250,00
611	Contrats prestat° services	4 650,00	2 680,00	2 680,00
6135	Locations mobilières	14 500,00	9 500,00	9 500,00
615221	Bâtiments publics	5 000,00	2 760,00	2 760,00
615231	Voirie	16 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	550,00	500,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 350,00	2 200,00	2 200,00
6156	Maintenance	400,00	100,00	100,00
6161	Assurance multirisque	5 800,00	6 000,00	6 000,00
6182	Doc. générale et Technique	1 300,00	1 250,00	1 250,00
6188	Autres frais divers	1 050,00	1 068,00	1 068,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	300,00	330,00	330,00
6226	Honoraires	1 700,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 620,00	10 276,00	10 276,00
6238	Frais divers de publicité	250,00	350,00	350,00
6247	Transp.collectifs	2 280,00	3 010,00	3 010,00
6256	Missions	500,00	629,00	629,00
6261	Frais d'affranchissement	1 600,00	2 050,00	2 050,00
6262	Frais de télécommunication	2 700,00	2 522,00	2 522,00
627	Services bancaires et assimil	200,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 032,78	1 020,00	1 020,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 365,00	5 500,00	5 500,00
6288	Autres services extérieurs	613,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	140,00	150,00	150,00
012	Charges de personnel	236 740,00	236 885,00	236 885,00
6331	Versement de transport	2 310,00	2 330,00	2 330,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 230,00	2 305,00	2 305,00
6338	Autres impôts & taxes	450,00	465,00	465,00
6411	Personnel titulaire	129 600,00	134 000,00	134 000,00
6413	Personnel non titulaire	30 500,00	24 600,00	24 600,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	31 200,00	30 000,00	30 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	31 450,00	32 535,00	32 535,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 650,00	1 650,00	1 650,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	5 350,00	6 700,00	6 700,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	200,00	200,00	200,00
6458	Cotisations autres organismes	1 300,00	1 600,00	1 600,00
6475	Médecine du travail	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	56 958,00	51 315,00	51 315,00
739118	Autres reversements de fiscalité	4 606,00	1 750,00	1 750,00
739221	FNGIR	44 565,00	44 565,00	44 565,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	7 787,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges gestion courante	61 406,75	70 375,00	70 375,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6531	Indemnités élus	25 600,00	25 700,00	25 700,00
6533	Cotisations retraite élus	1 550,00	1 200,00	1 200,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	4 000,00	4 600,00	4 600,00
6535	Formation élus		100,00	100,00
65541	Compensat° charges territoriales	20 236,17	29 010,00	29 010,00
6558	Autres dépenses obligatoires	6 650,58	5 375,00	5 375,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 370,00	3 590,00	3 590,00
658	Charges subv. Gest° courante		800,00	800,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		509 735,53	464 990,00	464 990,00
66	Charges financières (b)	10 270,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 070,00	0,00	0,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts	1 200,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	884,23	279,19	279,19
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		520 889,76	465 269,19	465 269,19
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	811,25	0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp. & corp	811,25	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		811,25	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		811,25	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		521 701,01	465 269,19	465 269,19

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

465 269,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

JHC
FXA

DB

SC

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 550,00	0,00	0,00
202	Frais documents d'urbanisme	13 350,00	0,00	0,00
205	Concessions et droits simil.		0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	1 200,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	133 856,32	114 398,00	114 398,00
2111	Terrains nus		6 000,00	6 000,00
2135	Installations générales	129 212,32	88 898,00	88 898,00
2138	Autres constructions		8 500,00	8 500,00
2152	Installations de voirie	81,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement		8 000,00	8 000,00
21578	Autre matériel et outillage	1 420,00	0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage		1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier		1 000,00	1 000,00
2188	Autres immo corporelles	3 143,00	1 000,00	1 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		148 406,32	114 398,00	114 398,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	43 300,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	43 300,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		8 310,44	8 310,44
020	Dépenses imprévues Invest		8 310,44	8 310,44
Total des dépenses financières		43 300,00	8 310,44	8 310,44
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		191 706,32	122 708,44	122 708,44
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		191 706,32	122 708,44	122 708,44

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

74 280,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

196 988,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAC

Fxa

DS

8C

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	69 470,00	58 315,00	58 315,00
13251	Subv du GFP de rattachement	47 800,00	0,00	0,00
1328	Autres	10 000,00	58 315,00	58 315,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	11 670,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	43 292,07	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	43 292,07	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		112 762,07	58 315,00	58 315,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	103 467,00	6 000,00	6 000,00
10222	FCTVA	77 083,00	2 000,00	2 000,00
10226	Taxe d'aménagement	1 050,00	4 000,00	4 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	25 334,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		103 467,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		216 229,07	64 315,00	64 315,00
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	811,25	0,00	0,00
28031	Amortis. frais d'études	811,25	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		811,25	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		811,25	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		217 040,32	64 315,00	64 315,00

RESTES A REALISER 2016 (10)

+

44 002,50

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

+

88 670,94

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

196 988,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

JPC
Fx4
203
2

8. Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base de calcul des indemnités est passé de 1015 à 1022.

L'UMY préconise de modifier les délibérations indemnitaires en vigueur qui feraient référence à l'indice 1015 en indiquant l'« indice brut terminal de la fonction publique » plutôt que l'indice lui-même fixé actuellement à 1022 (courriel du 22 février 2017).

Comme la délibération n° 542/2014 du 30 mars 2014 faisait référence à l'indice 1015 pour le maire et les adjoints, il convient de régulariser en fixant le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des adjoints comme suit :

• pour le maire :	31 %	de l'indice brut terminal de la fonction publique
• pour les adjoints :	8,25 %	

Délibération n° MD 705/2017 adoptée à l'unanimité.

9. Mise à disposition des immobilisations nécessaires à l'exercice de la compétence « voirie » transférée à la Communauté urbaine GPSeO

L'article L5215-28 du CGCT précise qu'en cas de création d'une Communauté Urbaine, le transfert de compétences entraîne de plein droit le transfert en pleine propriété à la CU des biens et équipements nécessaires à leur exercice.

Le même article précise également que le transfert s'effectue en deux temps : la mise à disposition des biens meubles et immeubles, puis dans un second temps le transfert en pleine propriété.

Par conséquent, il convient d'établir les PV de mise à disposition de tous les biens, équipements et services publics utilisés pour l'exercice de la compétence voirie transférée à la CUGPSO.

Les emprunts ayant permis de financer ces immobilisations seront également transférés dans le cadre du procès-verbal de mise à disposition évoqué.

Délibération n° MD 706/2017 adoptée à l'unanimité.

10. Orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté urbaine GPSeO – Présentation et débat

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O), créée le 1er janvier 2016, est issue de la fusion de six intercommunalités à rassembler autour d'un projet de territoire commun. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) prescrit par délibération du Conseil communautaire en date du 14 avril 2016 constitue la première expression de ce projet politique commun.

Dossier de présentation joint à la convocation.

Délibération n° MD 707/2017 adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Entrée de village :

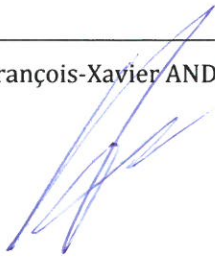
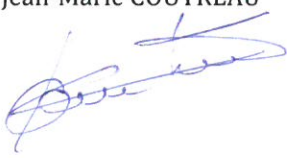
Mme SONGEUR rappelle qu'il manque toujours un cyprès à l'entrée du village côté Épône.

Monsieur DÉCALOGNE indique qu'il s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de panneau de signalisation « LA FALAISE » côté Nézel. Une demande sera transmise à la CU GPSeO.

JMK
FXA
JB
X

- Fibre / haut-débit :
Madame SONGEUR indique qu'elle a constaté une nouvelle dégradation du débit internet. Monsieur PHELIPPOT signale que cela ne va pas s'améliorer dans l'immédiat car des travaux sont en cours occasionnant des coupures fréquentes dont nous ne sommes pas informés. L'installation de la fibre est programmée par Orange en fin du 1^{er} semestre 2018.
- Tableau de tenue du bureau de vote pour l'élection présidentielle et les élections législatives :
Le tableau a été transmis avec la convocation à la présente séance : il n'y a pas d'observations.
- Visite de Monsieur Gérard Larcher et Madame Sophie Primas, sénateurs :
Il est confirmé à que seuls les membres du conseil sont conviés à cette visite organisée le samedi 8 avril 2017 de 15h30 à 16h30 en mairie de La Falaise.
- Opération de nettoyage des chemins ruraux :
Il est rappelé l'organisation d'une opération de nettoyage (et de découverte) de quelques chemins ruraux à La Falaise le samedi 6 mai 2017 matin. Ayant peu d'inscriptions à ce jour et au vu des conditions météorologiques, cette manifestation sera peut-être annulée ou reportée.
À cet effet, Messieurs DÉCALOGNE et PHELIPPOT signalent leur participation à cette matinée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire,  Maryse DI BERNARDO	Le secrétaire de séance, Samuel PHELIPPOT	
François-Xavier ANDRÉ 	Corinne BLONDEAU	Jean-Marie COUTREAU 
Alberto DA COSTA	Charles DÉCALOGNE	Monique LESOURD
Sylvie SONGEUR 